



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 14 JUIN 2021**

Date de la convocation :
07 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Date d'affichage :
07 Juin 2021

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, M. Michael HONORE, Mme Virginie MARTEL, Mme Cindy QUESTE, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Alain COURAULT, Mme Angélique WASIL, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 26
Procuration : 1

Excusé : M. Serge HERMANT.

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Absents : Mme Sylvie DEBOVE, M. Jimmy DELESTIENNE.

Excusé ayant donné procuration : M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Vente d'un ensemble de 2 parcelles de terrains, section AN N^{os} 4p et 42, Parc Mercier, rue Dutouquet

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en vente de deux parcelles de terrains, section AN N°s 4p et 42, d'une superficie de 21 690 m² sous réserve d'arpentage, à un promoteur immobilier pour la réalisation d'un lotissement de 32 lots libres de constructeur.

Le prix de la vente est estimé par le service des Domaines à 433 000 €.

Les frais de division cadastrale, arpentage, bornage ainsi que l'aménagement des Voiries, Réseaux et Divers sont à la charge du promoteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité (27 pour, 0 contre et 0 abstention).

Accepte la vente des terrains, cadastrés AN N°s 4p et 42, situés au Parc Mercier, Rue Dutouquet, d'une superficie d'environ 21 690 m² à un promoteur, au prix de 433 800€ (soit 20€ le m²).

Autorise Monsieur le Maire à signer le compromis, l'acte de vente et ses pièces annexes.

Autorise la rétrocession des voiries, réseaux et espaces verts après parfaite réception des travaux d'aménagement du lotissement.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant